Sophie et Monique IMBERT
15 IMPASSE DU PELICAN
13009 MARSEILLE

Marseille, le 4 Mars 2019

Objet : Observations / contestation des propositions de zonage dans certaines zones de La Panouse – 13009 Marseille

- **REFUS DU ZONAGE DE LA PARTIE SERENA EN UC1**
  DEMANDE DE MODIFICATION EN UP2b voire UP2b :
  Au vu de la configuration du quartier et à la construction en cours de 150 nouveaux logements dans cette partie, merci de bien vouloir modifier la zone proposée en UC1 en UP2b, voire UP2a pour compenser les futurs logements en cours. Nous ne pouvons plus accepter de logements collectifs à 13m de hauteur.
    - Toute la Panouse (pratiquement) fait partie de l'Aire d'adhésion au Parc National des Calanques
    - Une partie de cette zone Serena est classée en Zone Bleue en risques Incendie
    - Aucune possibilité de sortie hors de la Panouse
    - Incohérence entre le fait que cette zone serait très proche d'une centralité et que les maisons à côté soient considérés comme très éloignées d'une centralité et mal desservies
-
- **DEMANDE DE MODIFICATION PROPOSEE EN UM1 EN UP2b pour la suite de l'avenue de La Panouse (en continuité de la zone Serena) puis les lots desservis par l'Impasse du Pélican (maisons individuelles adjacentes à l'avenue du Pélican – Lotissement Le Petit Bois – Lotissement Cantogal)**
    - Cette zone est proche d'une centralité (Le Cabot)
    - Les lots sont viabilisés et bien raccordés aux différents réseaux
    - Les voies sont larges et pas de saturation de circulation
    - Le bus est à proximité
    - Zone Bleue en risques Incendie
    - Cohérence avec le découpage initial du PLU 2017 en vigueur.

En vous remerciant par avance pour votre attention et la prise en compte de cette demande, veuillez agréer, nos sincères salutations.

Sophie IMBERT

